

Jean-Pierre Jouyet, président de l'Autorité des marchés financiers (AMF)

## "Un an après Lehman, on vit toujours sur la spéculation"

LE MONDE | 16.12.09 | 14h33 • Mis à jour le 16.12.09 | 20h15

**J**ean-Pierre Jouyet, ancien secrétaire d'Etat aux affaires européennes, préside l'Autorité des marchés financiers (AMF) depuis le 15 décembre 2008. Une année de crise et de refonte de la régulation financière. Alors que s'ouvrent, mercredi 16 décembre, à Paris, les "entretiens de l'AMF", M. Jouyet livre les enseignements de ce choc financier et explique comment les affaires Madoff et EADS poussent l'AMF à se réformer.

▼ PUBLICITE

### Quel bilan dressez-vous de votre première année de mandat ?

Je suis arrivé en même temps que Madoff. Et trois mois après Lehman Brothers. Ces événements ont été de vrais chocs pour les épargnants et les régulateurs. L'affaire Madoff a révélé d'importantes failles en matière de protection de l'épargne. Nous avons plaidé au niveau européen pour une meilleure harmonisation des devoirs des établissements qui vendent des produits financiers comme les OPCVM. En France, leur responsabilité est claire. Ailleurs, c'est moins évident. Quand des millions se sont envolés, on doit des réponses aux épargnants et faire en sorte que cela ne se reproduise plus.

### Faut-il aussi améliorer la protection des épargnants en France ?

Nos actions de pédagogie, protection, contrôle et médiation doivent être renforcées. Il faut donner plus de visibilité à notre mission de protection de l'épargne, remettre l'église au centre du village. Nous allons créer, avec la nouvelle autorité de contrôle des banques et des assurances, un pôle de protection des épargnants. Nous irons voir sur le terrain comment les produits sont commercialisés en conduisant des "*blind tests*" (*tests à l'aveugle*) dans les agences. Nous vérifierons que les bonnes pratiques de conseil et d'information soient respectées.

### Les transactions sont ultra-rapides, automatisées. L'AMF est-elle prise de vitesse ?

Les marchés ont pris une avance considérable, dangereuse pour la régulation. Les ordres se passent en une microseconde. La moitié des transactions ne sont pas transparentes. C'est le terreau pour fabriquer la prochaine bulle. Sur le marché du pétrole, les transactions financières représentent dix fois les volumes de pétrole effectivement échangés... Un an après Lehman, on vit encore sur la spéculation. C'est pourquoi nous devons et nous allons renforcer nos moyens informatiques et nos équipes de surveillance. Il nous faut attirer à l'AMF des traders et des mathématiciens de la finance. C'est difficile : nos offres de rémunérations ne sont pas aussi attractives, bien sûr, que dans le privé.

### Europe et Etats-Unis réforment leur régulation. Qui gagne le "match" ?

On régule des deux côtés de l'Atlantique, mais différemment. Le véritable enjeu, c'est de faire converger ces deux approches, afin de mettre en place des règles internationales communes. Or on est très loin du compte,

s'agissant notamment des exigences de fonds propres des banques et des règles comptables.

## **Etes-vous favorable à la taxation des bonus que défendent Londres et Paris ? Au-delà de 2010 ?**

Les propositions de Gordon Brown et de Nicolas Sarkozy vont dans le bon sens. Tout comme les déclarations de Barack Obama, qui attend des actes de la part de ceux qu'il nomme les "*fat cats*". Il faudra faire le point fin 2010 pour voir si les excès perdurent. Si tel était le cas, il faudrait envisager de prolonger cette taxe.

## **Quid du projet de taxe mondiale sur les transactions financières ?**

Le principe d'une taxation des transactions financières pour financer des investissements de long terme, utiles à la collectivité, me paraît justifié. J'entends dire qu'elle entraverait les échanges financiers. A ce que je sache, le Brésil, qui l'a instaurée, n'a pas fait ce constat. L'assiette d'une telle taxe serait tellement large qu'elle serait indolore. Si, en plus, elle pouvait limiter les excès...

## **Dans le cadre de la dépenalisation du droit des affaires engagé par M. Sarkozy, l'AMF peut-elle perdre son pouvoir de sanction ?**

Soyons clairs. La répression des infractions à la réglementation boursière par une autorité administrative est la règle dans tous les pays parce qu'elle fonde la confiance des investisseurs. Mais appelons un chat un chat. Affaire EADS (*dossier de délit d'initiés présumé instruit par l'AMF*) ou pas, je suis convaincu que nous devons continuer à améliorer notre procédure répressive. D'un côté, il faudrait permettre à la défense de s'exprimer avant la notification des griefs, nous doter d'une charte d'enquête et renforcer la coopération avec le parquet. D'un autre côté, le collège de l'AMF devrait disposer d'un pouvoir de recours des décisions prises par la Commission des sanctions. Je souhaiterais que des réformes soient prises en ce sens.

## **Faut-il réformer le régime de détention des stock-options ?**

J'en suis convaincu. Il faudrait mieux encadrer l'exercice des stock-options, par exemple en instituant des mandats de gestion très clairs. Voire les abroger lorsqu'elles ne sont pas adaptées à la situation de l'entreprise.

## **Vous avez jugé "baroque" la double casquette d'Henri Proglio, PDG d'EDF et président du conseil d'administration de Veolia...**

J'ai jugé ce cumul de mandats "baroque" au sens littéral, c'est-à-dire surchargé. Le droit n'interdit pas ce type de cumul. Mais j'entends dire qu'il pourrait y avoir des projets de coopération entre les deux entreprises. Si ces projets se concrétisaient, il faudrait s'assurer qu'il n'y ait pas de conflit d'intérêt et que l'information financière soit précise. C'est aussi à l'Etat, en sa qualité d'actionnaire, de veiller à ce que les modalités de rémunération du dirigeant ne soient pas porteuses de conflit d'intérêt.

**Propos recueillis par Claire Gatinois et Anne Michel**

Article paru dans l'édition du 17.12.09

**Le Monde.fr**

» A la une » Archives » Examens » Météo » Emploi » Newsletters » Talents.fr  
 » Le Desk » Forums » Culture » Carnet » Voyages » RSS » Sites du  
 » Opinions » Blogs » Economie » Immobilier » Programme » Le Post.fr groupe  
 Télé

**Le Monde**

» Abonnez-vous  
 au Monde à -60%  
 » Le journal en  
 kiosque



Abonnez-vous au Monde.fr - 6€ visitez Le Monde.fr

© Le Monde.fr | Fréquentation certifiée par l'OJD | CGV | Mentions légales | Qui